

OPERATION COLLECTIVE



EMERIT

A l'heure où le Grenelle de l'environnement est au cœur des préoccupations nationales, l'environnement et la sécurité sont des enjeux incontournables pour la compétitivité et la pérennité de nos entreprises. C'est pourquoi, l'UIC Normandie s'est fortement impliquée au sein de l'opération collective EMERIT (Enjeux Maîtrise Environnement et Risques Industriels Territoriaux), de 2004 à 2010, pour permettre à ses adhérents, et plus particulièrement ses PME/PMI, l'accès à un accompagnement technique et financier privilégié. 62 engagements d'entreprises dans EMERIT, une quarantaine de diagnostics réglementaires, plus de 700 jours d'accompagnement et de suivis personnalisés, 141 dirigeants et responsables HSE formés et près de 950 salariés sensibilisés : une vraie dynamique au service de l'industrie locale. Une réunion de clôture organisée le 15 décembre 2010 a permis de dresser le bilan de cette action et de réfléchir à de futures perspectives. A cette occasion, les certificats EMERIT ont été remis aux entreprises engagées dans l'action, démontrant leur implication dans une démarche volontaire.



EMERIT a été une démarche adaptée à notre PME pour faire dans un premier temps un diagnostic environnemental et dans un second temps pour travailler efficacement vers la certification ISO 14001.

EMERIT permettait de répondre à une volonté interne à ETSP de développer un management environnemental plus efficace.

L'action EMERIT nous a apporté le package de conseils, de formations, d'écoute, de suivi et de mise en place adaptés à notre PME pour avancer par étapes vers la certification. Cette dernière a été obtenue dans un temps très réduit de 3 ans.

Par l'action EMERIT et la certification ISO 14001 en avril 2010, ETSP a pu réduire ses consommations et rationaliser ses impacts.

Les actions ont été les suivantes :

- développement de filières de déchets et minimisation des déchets générés
- information HSE interne et externe, sensibilisation des personnels
- recherche et développement de biocarburants et d'additifs
- valorisation des stocks dormants
- protection de notre environnement
- optimisation de nos consommations énergétiques et de nos matières
- rétentions et barrages mobiles pouvant contenir les éventuelles pollutions
- la veille réglementaire
- un kit anti pollution et des procédures liées aux épandages accidentels.

Nous avons pu :

- développer des « Bonnes Pratiques » permettant de maîtriser nos activités et nos impacts
- générer des idées nouvelles et des solutions simples et efficaces

Nous nous sommes inscrits dans la réflexion :

- en intégrant en amont de nos divers projets les contraintes environnementales et obligations réglementaires
- en déployant des mesures de contrôle et de gestion de nos activités, de nos consommations énergétiques et autres, de nos impacts et de nos sous traitants
- en mettant en place des procédures de maîtrise opérationnelles et de situations d'urgence

La maîtrise des risques environnementaux associée à une démarche ISO 14001 dans un contexte réglementaire très dense et une situation économique tendue est un gage d'efficacité, de distinction et d'attractivité pour nos clients ou partenaires donc de développement pérenne.

L'action EMERIT a été très importante pour notre PME en termes de structuration et d'accompagnement dans notre démarche de certification.

ETSP



ENVIRONNEMENT

Recherche des Substances Dangereuses dans l'Eau : RSDE

Dans le cadre de la directive-cadre sur l'eau, visant à l'obtention d'un retour au bon état naturel des milieux aquatiques à l'horizon 2015-2021, un certain nombre d'adhérents ont participé volontairement entre 2003 et 2006 à une première campagne de recherche des substances dangereuses dans leurs rejets aqueux. La circulaire du 5 janvier 2009 généralise ces analyses à tous les industriels. L'UIC Normandie a participé activement à la définition des prescriptions des arrêtés permettant la mise en œuvre de cette circulaire en Région.

Des réunions d'information organisées par l'UIC Normandie, notamment en partenariat avec la DREAL, ont permis de faire un point avec plus d'une centaine de participants sur la situation nationale et régionale et de partager les problématiques communes : substances à analyser, contenu du rapport, définition du suivi pérenne des substances.



Suite à la réception de notre arrêté préfectoral complémentaire 3RSDE2 en janvier 2010, une série de prélèvements a été réalisée sur la période d'avril à novembre, aussi bien en amont (nappe et alimentation en eau potable) qu'en aval (rejet aqueux en sortie de notre station d'épuration) afin de faciliter la recherche de l'origine des 60 substances préalablement identifiées.

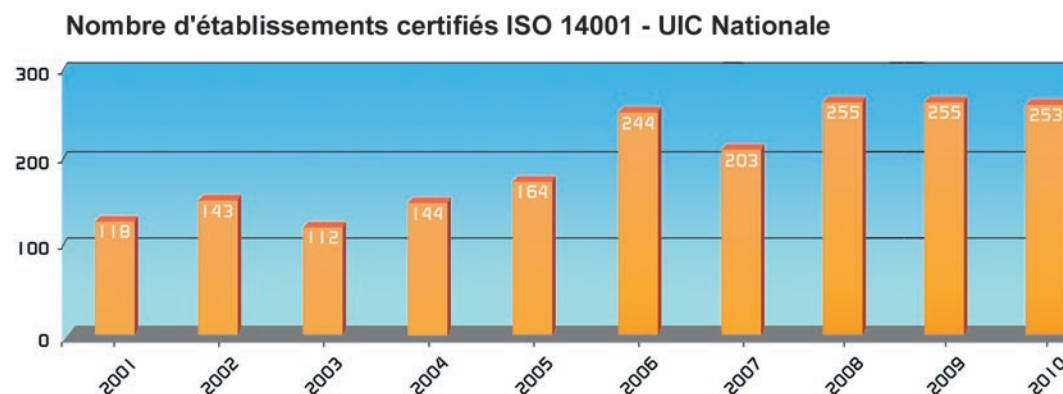
Les difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés sont les suivantes :

- notion de substances détectées et de substances quantifiées
- obtention des détails techniques lors des consultations des laboratoires (prélèvements, analyses, ...)
- accès pour modification des données sur le site de l'INERIS
- réalisation du rapport de synthèse (absence de modèle type au regard des attentes et des évolutions réglementaires)

L'UIC, notamment au travers de ses réunions d'informations et de partage d'expériences, nous a aidés à surmonter ces difficultés, tout comme l'appui de la DREAL et du laboratoire sélectionné.

SYNGENTA

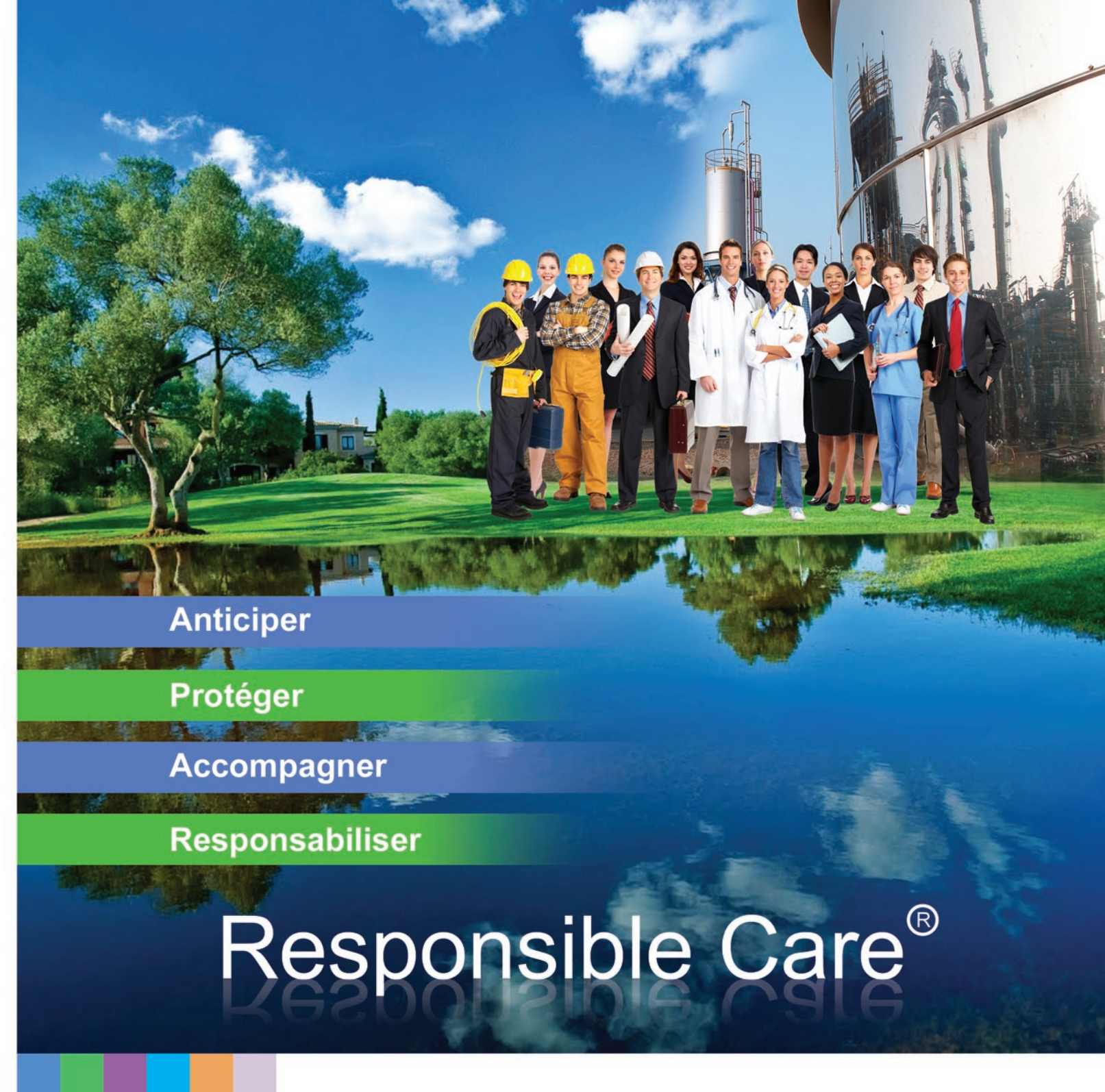
Investissements et certifications



En 2010 : 36 entreprises identifiées comme étant certifiées ISO 14001 (ou ISO 14001 par étape) adhérentes à l'UIC Normandie, soit 38 % des adhérents.

Pour l'année 2010, les investissements de l'industrie chimique régionale pour la protection de l'environnement se montent à 28 millions d'€. Quant aux dépenses courantes, elles se situent à hauteur de 36 millions d'€.

Ces indicateurs s'appuient sur une enquête menée auprès des entreprises adhérentes à l'UIC Normandie. 36 entreprises ont répondu représentant 66% en effectif.



Anticiper

Protéger

Accompagner

Responsabiliser

Responsible Care®

